MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 9844 du 2 juillet 2021 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « cavalerie »

NOR: INTJ2119456S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 14790 du 2 décembre 2020 (NOR : INTJ2032321S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le $1^{\rm er}$ août 2021 :

Magret Olivier NIGEND: 168 100

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} août 2021 :

PouponnotYohannNIGEND : 187 778GommyRenaudNIGEND : 240 745

Article 3

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 2 juillet 2021.

Le général de division, commandant la garde républicaine, E. Bio Farina